

BULLETIN D'INFORMATION DE LA MADELEINE BOUVET

Décembre 2018



BULLETIN D'INFORMATION DE LA MADELEINE BOUVET

Décembre 2018



Mot du maire

REUNIONS du CONSEIL MUNICIPAL
INFORMATIONS
Site Internet
Nouveaux habitants
Club de loisirs
Repas des aînés
Ecole buissonnière
Téléthon 2018
Comité des fêtes,
Bibliothèque et
Troc jardin
Anciens combattants
Calendrier scolaire 2018-2019
Mots croisés
Recette de Jacquot
ETAT CIVIL
DATES A RETENIR
RECENSEMENT
JOURNEE DEFENSE
UNA
RESO'AP
DERNIERE MINUTE
ENVIRONNEMENT
Ramassage des ordures ménagères
Tri sélectif—brûlage
ENTREPRISES, COMMERCE et ARTISANS
ADRESSES UTILES
ASSOCIATIONS, LOISIRS ET REGIE

Rédaction et édition : Pierre PIZZA et les membres de la commission informations

MOT DU MAIRE

Bonjour à tous

A la veille de cette nouvelle année 2019, comme d'habitude nous avons illuminé notre bourg pour célébrer les joyeuses fêtes de Noël et du nouvel an.

P. **Un rapide bilan de l'année écoulée :**

1 Nous avons réhabilité le petit atelier situé en mitoyenneté
2 avec notre salle polyvalente. Ce local sert de stockage pour
3 les tables et les chaises de la salle.

4 Nous avons aussi réalisé un emplacement pour le stockage
5 des conteneurs à poubelles place de l'Étang. Cette réalisation
6 doit nous permettre d'améliorer notre tri sélectif mais surtout
7 de nous faire économiser notre facturation avec le SMIRTOM
8 (Syndicat Mixte Intercommunal pour le Ramassage et le
9 Traitement des Ordures Ménagères). Pour information le
10 recyclage du tri sélectif nous est facturé 2,85€ la tonne alors
11 que les déchets ménagers sont facturés 42,58€. Le tri n'est
12 pas une mode, mais une réalité environnementale et finan-
13 cière. Nous devons tous réagir et être acteur du recyclage.
14 Nous comptons sur votre civisme pour continuer d'améliorer
15 votre tri. Nous pensons aussi que le regroupement des
16 conteneurs nous permettra d'éradiquer les décharges sau-
17 vages et de plus nous faire économiser notre facture de
18 recyclage.

19 La toiture de notre mairie est aussi en cours de réfection.

16 **Les travaux prévus pour 2019 :**

17 Nous avons lancé les appels d'offres pour l'aménagement côté
18 gauche du nouveau cimetière avec une mise en conformité
19 pour les personnes à mobilité réduite. Ces travaux seront réali-
20 sés au cours du 1^{er} semestre.

21 L'étude de la réfection avec mise aux normes des sanitaires
22 de la salle polyvalente sera lancée dans le 1^{er} semestre pour
23 une réalisation prévue dans le 2^{ème} semestre.

24 Un autre chantier en cours de réflexion est le renforcement
25 des berges de notre étang. Les derniers travaux réalisés il y a
quelques années n'ont pas tenu dans le temps, nous étudions
un système qui nous donnera beaucoup plus de pérennité.

24 **Un petit mot sur notre CDC :**

25 Les travaux pour la réalisation de maison de la petite enfance
ont commencé. L'ouverture de ses portes est prévue en
septembre 2019.

Pour terminer, je vous donne rendez-vous pour les vœux du
maire le dimanche 13 janvier 2019 à la salle polyvalente et je
vous souhaite de passer de bonnes fêtes de fin d'année.

Christophe GUIARD

BULLETIN D'INFORMATION DE LA MADELEINE BOUVET

Décembre 2018

PRINCIPALES DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 04 JUILLET 2018

Choix de l'entreprise pour la réfection de la toiture de la mairie.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que 3 entreprises nous ont fait parvenir leur devis pour la réfection de la toiture de la mairie.

Nom de l'entreprise	Montant HT	Montant TTC
HAQUIN	30 030,00 €	36 036,00 €
BEDOUET	26 733,00 €	32 079,60 €
LEGAVE	24 387,93 €	29 265,51 €

Après avoir délibéré, le conseil municipal a retenu l'entreprise LEGAVE pour le montant de 24 387,93 € HT. La dépense est prévue à l'opération 22 du budget.

Adoption du Rapport sur le Prix et la Qualité du Service public d'assainissement collectif 2017

Après lecture du rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif 2017 a été adopté à l'unanimité.

Recensement de la population en 2019 : nomination du coordinateur.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le recensement de la population aura lieu du 17 janvier au 16 février 2019. Suite à la réunion à laquelle il a assisté le 28 juin dernier à Argentan, il convient de nommer un coordinateur.

Après avoir délibéré, le conseil municipal, a nommé Monsieur POULET Patrick comme coordinateur.

Recensement de la population en 2019 : recrutement de l'agent recenseur.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il convient de recruter un agent recenseur pour le recensement de la population qui aura lieu du 17 janvier au 16 février 2019.

Madame POIRIER Nelly adjoint administratif au secrétariat de la mairie effectuera cette tâche.

Santé communale

La société AXA représentée par Madame Sandrine MAGNIN, conseillère AXA et interlocuteur de la commune, propose une offre promotionnelle santé communale à la commune de La Madeleine-Bouvet.

La proposition a pour objet de proposer la Complémentaire Santé Modulango aux habitants de la commune à des conditions tarifaires promotionnelles.

Après avoir délibéré, le conseil municipal émet un avis favorable à cette action dans le but d'apporter un service à la population.

Adoption du Rapport de la CLECT (commission locale d'évaluation des charges Transférées) de juin 2018

Monsieur le Maire donne lecture du rapport de la CLECT, et qu'en conclusion du calcul de la compensation, la commune devra verser 16 018 euros à la CDC.

Après avoir délibéré le conseil municipal, a accepté à l'unanimité de verser cette somme à la CDC.

BULLETIN D'INFORMATION DE LA MADELEINE BOUVET

Décembre 2018

SEANCE DU 05 OCTOBRE 2018

Aménagement de l'aire des poubelles place de l'étang

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que sur demande du SMIRTOM, 4 conteneurs semi enterrés seront installés place de l'étang. Les 3 conteneurs pour le tri seront remis en place.

Le but de cet aménagement est de supprimer le porte-à-porte dans le bourg, de créer un seul point de collecte, de supprimer les conteneurs « éco 5 000 » en campagne afin qu'il n'y ait plus de dépôt sauvage, d'améliorer le tri et de baisser la taxe pour le ramassage individuel.

Afin d'informer les habitants de la commune de ce nouveau fonctionnement, un courrier leur sera adressé.

Il convient donc de réaménager l'emplacement, pour cela un devis de terrassement et un devis de maçonnerie ont été demandés, pour la maçonnerie cinq entreprises ont été consultées, une seule a répondu.

- **Terrassement**

Pour le terrassement qui consiste à aménager l'aire, à créer un accès « poids lourd », à préparer le terrain pour les fondations et faire les finitions, le devis de l'entreprise MARCHAND Jean-Louis s'élève à 7 344.54 €HT, soit 8 813.45 € TTC.

Après avoir délibéré, le conseil municipal accepte à l'unanimité le devis de l'entreprise MARCHAND. Cette dépense est prévue à l'opération 46 du budget.

- **Maçonnerie**

La maçonnerie consiste à faire un mur de soutènement avec un enduit, le devis présenté par l'entreprise MALARD s'élève à 10 057.95 €HT, soit 12 069.54 €TTC.

Après avoir délibéré, le conseil municipal accepte à l'unanimité le devis de l'entreprise MALARD. Cette dépense est prévue à l'opération 46 du budget.

Décision modificative

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que pour réaliser l'aménagement de l'aire des poubelles, il convient d'effectuer un virement de crédit de l'opération 41 « Etang » chapitre 2312 à l'opération 46 « Aménagement de bourg » chapitre
Chapitre 23 : Opération 41 « Etang » au profit du Chapitre 20 : Opération 53 « Enfouissement des réseaux ».

DÉPENSES			DÉPENSES		
Compte	Opération	Diminution	Compte	Opération	Augmentation
2312	41	20 000 €	2151	46	20 000 €

BULLETIN D'INFORMATION

DE LA MADELEINE BOUVET

Décembre 2018

Après avoir délibéré, le conseil municipal accepte cette décision modificative.

Aménagement cimetière

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que vu la complexité du dossier de l'aménagement du cimetière il a contacté Monsieur BLANCHARD du cabinet BAIE de Bellou-sur-Huisne afin d'en assurer la maîtrise d'œuvre. Le devis des honoraires s'élève à 2 916 euros TTC.

Après avoir délibéré, le conseil municipal accepte le devis du cabinet BAIE et autorise Monsieur le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

Rapport d'activité de la Communauté de Communes Cœur du Perche

Monsieur le Maire donne lecture du rapport d'activité 2017 de la Communauté de Communes.

Compétence Eau et Assainissement à la Communauté de Communes Cœur du Perche

Suite au conseil communautaire la Communauté de Communes demande à chaque commune d'informer son conseil municipal des nouvelles modalités de loi NOTRÉ. Celle-ci prévoit le report de la compétence eau et assainissement au 1^{er} janvier 2026.

Après avoir délibéré, le conseil municipal accepte à l'unanimité le report de la compétence au 1^{er} janvier 2026.

Berger Levrault : adhésion au service pour le prélèvement à la source

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le prélèvement à la source prendra effet le 1^{er} janvier 2019, pour une meilleure coordination entre tous les services, Berger Levrault par l'intermédiaire de notre prestataire SEGILOG, propose un contrat de service pour un montant de 138 euros HT qui comprend la mise en service pour 99 euros et 39 euros annuel avec un engagement de 36 mois.

Après avoir délibéré, le conseil municipal accepte à l'unanimité cette prestation, cette dépense est prévue au 6156.

Ratio promus / promouvables

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le centre de gestion demande de mettre en place le ratio promus / promouvables pour les agents communaux. Le ratio consiste à proposer l'avancement de grade pour tout le personnel par catégorie et non agent par agent.

Les ratios aux cadres d'emplois ci-dessous sont fixés tel que :

Cadre d'emplois Technique 100 % CATEGORIE C

Cadre d'emplois Administratif 100 % CATEGORIE C

Après avoir délibéré, le conseil municipal a accepté à l'unanimité l'avis du Comité Technique départemental.

La présente délibération est valable de manière indéterminée.

BULLETIN D'INFORMATION DE LA MADELEINE BOUVET

Décembre 2018

Suppression du poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le décret n°2006-1690 du 22 décembre 2006 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que suite à l'avis favorable de l'instance du Comité Technique départemental en date du 27 septembre dernier, il convient de supprimer le poste d'adjoint administratif principal 2^{ème} classe occupé par Madame POIRIER Nelly et de créer le poste d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe.

Après délibération, le conseil municipal accepte à l'unanimité

- La suppression du poste d'adjoint administratif de 2^{ème} classe à compter du 30 septembre 2018.
- Autorise le maire à signer tous les documents qui s'y réfèrent.

Création d'un poste d'adjoint administratif principal de 1^{ème} classe

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le décret n°2006-1690 du 22 décembre 2006 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que suite à l'avis favorable de l'instance du Comité Technique départemental en date du 27 septembre dernier, il convient de créer le poste d'adjoint administratif principal 1^{ère} classe qui sera occupé par Madame POIRIER Nelly à raison de 18 heures hebdomadaires.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité.

DECIDE de créer un poste d'adjoint administratif principal 1^{ère} classe, à temps non complet, à raison de 18 heures hebdomadaires, à compter du 01 octobre 2018.

DIT que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges de l'agent sont inscrits au budget,

CHARGE le Maire de procéder aux publicités nécessaires pour la création du poste,

CHARGE le Maire d'effectuer les démarches nécessaires pour la création du poste et la nomination du poste

AUTORISE le Maire à signer toutes les pièces nécessaires.

Association de la Pellerine

Monsieur le Maire informe le conseil municipal avoir reçu un courrier de remerciement avec quelques photos des animations et sorties de l'association de la Pellerine de l'EHPAD de Bretoncelles pour la subvention accordée cette année.

Remerciements de Nadine BICHON

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que Nadine BICHON, suite à son départ en tant que bénévole à la bibliothèque a adressé un mail de remerciement au conseil municipal.

BULLETIN D'INFORMATION DE LA MADELEINE BOUVET

Décembre 2018

SEANCE DU 16 NOVEMBRE 2018

SIAEP du Pas St l'Homer : Présentation du rapport annuel sur le prix de la qualité de l'eau potable

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il a reçu le rapport du syndicat des eaux pour l'année 2017.

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Olivier BOULAY, président du syndicat, qui rend compte du rapport et explique le fonctionnement avec le regroupement des nouvelles communes qui y adhèrent.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le rapport de l'eau de l'année 2017.

Indemnité de l'agent recenseur

Lors du précédent recensement en 2014, l'indemnité totale était de 1 200 €brut. Pour 2019, Monsieur le Maire propose que celle-ci soit de 1 300 €brut.

Après avoir délibéré, le conseil municipal accepte à l'unanimité la proposition de Monsieur le Maire. L'indemnité sera donc de 1 300 €brut.

Enfouissement des réseaux au lieu-dit " les Déserts "

Monsieur Le Maire rappelle que par délibération antérieure, nous avons délégué au Territoire d'énergie Orne nos compétences en matière de génie civil pour les travaux de télécommunication par le biais d'une convention cadre bipartite.

Il est précisé qu'un projet de sécurisation électrique en souterrain sera réalisé au lieu-dit " les déserts ". Avant d'engager une étude définitive auprès de l'entreprise attributaire du lot 9 du Territoire Energie Orne, un avant-projet sommaire a été réalisé afin de préciser les coûts estimatifs des projets. Ils se décomposent de la sorte :

Effacement des réseaux électriques : 118 698.43 €TTC (participation communale : 0 €).

Effacement des réseaux de télécommunications : 3 723.75 €TTC

(participation communale : 3 723.75 €TTC)

Il est nécessaire de préciser qu'après notre accord sur cet avant-projet et son enveloppe financière, en cas de désistement de notre part, tous les coûts relatifs à l'étude détaillée nous seront facturés.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- d'approuver cet avant-projet sommaire
 - de s'engager à coordonner l'effacement des réseaux de télécommunication (compétence communale) avec l'effacement basse tension
 - de commander des études détaillées auprès de l'entreprise attributaire du lot 9 du Territoire d'énergie Orne
 - d'autoriser Monsieur le Maire à signer toutes les pièces relatives à cette opération.
 -
- Cette dépense sera prévue au budget 2019 à l'opération 53.

BULLETIN D'INFORMATION DE LA MADELEINE BOUVET

Décembre 2018

PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal)

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'une ébauche du règlement ainsi qu'un document graphique du futur PLUI de la commune est réalisé. En fonction de notre situation géographique, (près de La Loupe où il y a une gare) il est prévu que 16 constructions pourraient être réalisées dans les 10 années à venir.

-Il faut favoriser les dents creuses (terrain entre 2 habitations déjà réalisées)

-Il ne faut pas d'habitations dispersées

Le conseil municipal a examiné le projet. Des membres du conseil ont demandé s'il serait possible de modifier certains terrains afin qu'ils deviennent constructibles.

INFORMATIONS

SITE INTERNET

Venez vous informer en visitant notre site internet :

<https://lamadeleinebouvet.fr>

Vous y trouverez l'ensemble des informations et photos des évènements

BIENVENUE AUX NOUVEAUX HABITANTS

Les nouveaux habitants sont aimablement priés de se présenter à la mairie

Les propriétaires doivent signaler à la mairie tout départ et arrivé de locataire

CLUB DE LOISIRS



Le samedi 17 novembre 2018

Nos sympathiques aînées ont exposé leurs œuvres à petit prix.

Beaucoup de visiteuses et visiteurs ont apprécié les travaux minutieux.

Chaque acheteur a tiré un billet de tombola.



BULLETIN D'INFORMATION DE LA MADELEINE BOUVET

Décembre 2018

REPAS DE NOS AINES du dimanche 18 novembre 2018

Le repas annuel et convivial a eu lieu à la salle polyvalente.

Il a été préparé par Séverine et Christophe du restaurant " La Casa di Pinocchio "

38 personnes ont participé à ce banquet.

L'animation était assurée par Virginie BERTOUX

Christophe GUIARD, notre maire, a exposé les travaux réalisés et à entreprendre, malgré les restrictions budgétaires.

Il a félicité les doyennes et doyens de la commune présents:

Mme MAHEUX Céline 96ans, M. KERIVEL Raymond 91 ans, Mme BIZOT Rolande 90ans ,
Mme KERIVEL Monique 89 ans, Mme PETIT Paulette 89 ans, M. PELTIER François 88 ans,
M. GAREL Olivier 84 ans et M. BARIANI François 82 ans.

M. le Maire a exprimé aussi une pensée pour les absents.



Nos ainés à coté des élus:

La danse faisait partie de la fête



BULLETIN D'INFORMATION DE LA MADELEINE BOUVET

Décembre 2018

ECOLE BUISSONIERE

Planning 2019

Ateliers de travaux manuel pour enfants de 3 à 13 ans
encadrés par Mme Véronique GAREL
Les mercredi de 14 H 30 à 16 H 30

09 janvier	03 avril
16 janvier	24 avril
23 janvier	15 mai
30 janvier	22 mai
06 février	29 mai
20 février	05 juin
27 février	12 juin
13 mars	19 juin
20 mars	26 juin
27 mars	03 juillet

TELETHON 2018



Comme chaque année, ce samedi 01 décembre 2018, une escouade d'environ 200 mottards et quads est passée par " LA MADELEINE BOUVET ", place de l'étang, pour recevoir une donation remise par le Comité de fêtes.

BULLETIN D'INFORMATION DE LA MADELEINE BOUVET

Décembre 2018

COMITE DES FETES

Soirée grillade au feu de bois du samedi juillet 2018

*Le repas dansant et le feu d'artifice ont bénéficié
d'un nombre record de participants, de plus, le
temps était favorable à cette soirée.*



Journée jeunes pêcheurs du samedi 08 septembre 2018

*Nos jeunes ont pu pêcher le matin
dans l'étang et l'après midi dans le lavoir
qui avait été approvisionné pour cet évènement
par le « Moulin de ROUGE »*



BULLETIN D'INFORMATION DE LA MADELEINE BOUVET

BIBLIOTHEQUE et TROC JARDIN

Décembre 2018



Notre troc jardin s'est déroulé le dimanche 30 septembre 2018

Même s'il a débuté avec la fraîcheur, nous avons bénéficié d'un très beau temps et la température était estivale pour le déjeuner.

Tous les participants ont été ravis de profiter de cette belle météo, de leurs échanges aussi bien sur le thème du jardinage mais aussi, et c'est le but de notre bibliothèque/grainothèque, sur tous les sujets, dans un esprit convivial.

Notre bibliothèque se veut être un lieu de vie, de liens, entre les uns et les autres. Nous avons même trouvé des prés pour 2 moutons que la propriétaire prête. Vous et vos voisins pouvez faire la sieste avec le chant des oiseaux pendant que la tonte est assurée par ces 2 animaux, qui sont nourris gracieusement. Voilà tout l'intérêt du troc élargi, et d'une structure qui fait le lien.



Beaucoup de recettes de cuisine sont également échangées après y avoir goûtées !

Infos : Depuis la rentrée, nous suspendons les ateliers de jardinage en attendant le recrutement de bénévole(s).

N'hésitez pas à nous contacter si vous êtes intéressé : par mail :

bibliotheque.communedelamadeleinebouvet5@orange.fr ou par tél au 06.11.29.43.56

ou venez nous rendre visite les mercredis entre 14h30 et 17h30 ou samedis de 9h30 à 11h30.

Prochain troc jardin suivi du repas sorti du panier : dernier dimanche de septembre 2019.

La prochaine journée artistique aura lieu le dimanche 23 juin 2019. Réunissant professionnels (les) et amateurs (trices), en plus des peintres et potiers, nous étudierons les autres activités artistiques qui seront proposées. Les artistes exposeront dans la salle polyvalente (peut être aussi à la mairie ?) et seront présents tout au long de la journée afin d'échanger avec les visiteurs. Comme chaque année, beaucoup d'artistes seront en démonstration à l'intérieur comme à l'extérieur et un repas sorti du panier nous permettra de déjeuner tous ensemble.

BULLETIN D'INFORMATION DE LA MADELEINE BOUVET

Décembre 2018

ANCIENS COMBATTANTS

La cérémonie du dimanche 11 novembre 2018 commémorant l'armistice de la fin de la guerre 1914-1918 a eu lieu en présence des élus et habitants des 2 communes : du PAS ST LHOMER à 10H et à LA MADELEINE BOUVET à 10H30.

Compte tenu du mauvais temps, les cérémonies se sont tenues dans les 2 églises.

Les discours ont été lu par:

Pascal COUDRAY (maire) et Charlotte COUDRAY au PAS ST LHOMER ;
Christophe GUIARD (maire) et Eva DESSEAUX à LA MADELEINE BOUVET.

Jean BIGEAULT était excusé de ne pouvoir assister à nos manifestations.

Un vin d'honneur offert par les Anciens Combattants à réuni les participants à la Salle Polyvalente de LA MADELEINE BOUVET.
Il a été suivi de l'Assemblée Générale .



Eglise du PAS ST LHOMER





Eglise de LA MADELEINE BOUVET

BULLETIN D'INFORMATION DE LA MADELEINE BOUVET

Décembre 2018

CALENDRIER SCOLAIRE 2018-2019

Zone B

<p>Vacances de Noël : Fin des cours : samedi 22 décembre 2018 Reprise des cours : lundi 07 janvier 2019</p>	<p>Vacances de Printemps : Fin des cours : samedi 06 avril 2019 Reprise des cours : mardi 23 avril 2019</p>
<p>Vacances d'Hiver : Fin des cours : samedi 09 février 2019 Reprise des cours : lundi 25 février 2019</p>	<p>Vacances d'Eté : Fin des cours : samedi 06 juillet 2019 Reprise des cours : lundi 02 septembre 2019</p>

MOTS CROISES de GILBERTE

Horizontalement
1/ Individu au patriotisme Chauvin
2/ Science des nombres (-2 lettres)
3/ Elle est plus à l'aise avec ses mains
4/ Saison - A pris le sein (phonet.)
5/ Gamins- Peut être bon ou interdit
6/ Qui comporte 2 axes optiques - Exclamation
7/ Anneau de cordage - Ni dieu, ni maitre (abrég. fam.)
8/ 2ème partie du nom d'un chien du Tibet - Rivière Suisse
10/ Soldat factionnaire

	A	B	C	D	E	F	G	H	I
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

Verticalement
A/ Fromages "ben dcheu nous "
B/ Lieu ou l'on prie
C/ Salles ou l'on se paye une toile- Bon ou mal
D/ Initiales pour l'utilisation légale exceptionnelle d'un médicament - Dispensé
E/ Unité de fluidité - Pronom personnel - Style américain d'informations scientifiques bibliographique sur internet
F/ Maladie des yeux vieillissants (abrév.) - Petit cadichon
G/ Dirigeait la Russie avant V. Poutine (plus. orthographes sont admises)
H/ Ecimé - Grand lac salé d'Asie
I/ Participe assé d'un verbe hilarant - Licorne de mer
J/ Sport de salle (entre tennis et trinquet) -Période

BULLETIN D'INFORMATION DE LA MADELEINE BOUVET

Décembre 2018

LA RECETTE DE JACQUOT

CAKE AUX FRUITS (6 personnes)

Ingrédients:

Beurre 125 gr.
Sucre semoule 125 gr.
3 œufs
Farine 180 gr.
Levure chimique 2 gr.
Fruits confits 50 gr.
Raisins secs 50 gr.
Bigarreaux confits 50 gr.
Rhum 25 ml

Préparation 15 mn

Cuisson 60 mn

Thermostat 7-8

Température 220-230 °C

A/ Macération

- Faire macérer dans le rhum 24 H avant la confection du cake, les fruits confits, les bigarreaux confits coupés en deux et les raisins secs

B/ Confection

- Dans un bol de robot, à l'aide du fouet, crémer le beurre en pommade avec le sucre, vitesse 4 durant 5 mn env.
- Incorporer les œufs petit à petit, vitesse 4-6, afin d'obtenir une émulsion légère et homogène.
- Mélanger le tout délicatement avec le batteur plat en évitant de corser.
- Verser l'appareil à cake dans un moule rectangulaire beurré et chemisé de papier sulfurisé.
Remarque: le remplissage peut se faire environ aux 2/3 de la hauteur du moule.
- Cuire à four modéré.

Conseil: Pour s'assurer de la bonne cuisson d'un cake, il suffit d'enfoncer une aiguille ou la lame d'un couteau dans la pâte. Celle-ci doit ressortir sèche. De ce test.



BULLETIN D'INFORMATION DE LA MADELEINE BOUVET

Décembre 2018

RECENSEMENT

Cela va faire 5 ans que le dernier recensement de notre commune a été effectué. Comme nous sommes une commune de moins de 10 000 habitants, cet évènement se reconduit tous les 5 ans. Donc nous vous demandons de réserver un très bon accueil à notre agent recenseur qui viendra vous visiter, il s'agit de notre secrétaire de mairie : Madame Nelly POIRIER.



The poster features a yellow background with a white logo of a stylized person inside a house shape. At the top center is the French Republic emblem. The main text reads 'RECENSEMENT de la population 2019'. Below this, it says 'Répondez sur internet, c'est encore plus simple' and 'le-recensement-et-moi.fr Du 17 janvier au 16 février 2019'. An illustration of a laptop is shown to the right. The bottom half of the poster depicts a colorful village scene with houses, a lake, a wind turbine, a bus, a bicycle, and various people. At the bottom, it says 'DES CHIFFRES AUJOURD'HUI POUR CONSTRUIRE DEMAIN' and 'Insee & votre commune'.

RECENSEMENT
de la population 2019

Répondez sur internet,
c'est encore plus simple

le-recensement-et-moi.fr
Du 17 janvier au 16 février 2019

DES CHIFFRES AUJOURD'HUI
POUR CONSTRUIRE DEMAIN

Insee & votre commune

BULLETIN D'INFORMATION DE LA MADELEINE BOUVET

Décembre 2018



JDC

**JOURNÉE DÉFENSE
ET CITOYENNETÉ**

**BIENTÔT
16
ANS !**

**PENSEZ AU
RECEN-
SEMENT**

**DÉVELOPPEZ VOTRE ESPRIT
DE DÉFENSE !**

QUI ?
Tous les Français,
filles et garçons âgés de 16 ans.

POURQUOI ?
Pour vous inscrire en vue de **permettre votre convocation**
à la **journée défense et citoyenneté**.

COMMENT ? Deux possibilités s'offrent à vous :

PAR INTERNET

- 1 - Créez votre compte sur **www.service-public.fr**
Vérifiez ensuite que le e-recensement est possible dans votre commune.
- 2 - Munissez-vous des documents numérisés suivants :
pièce d'identité et livret de famille.
- 3 - Allez dans la rubrique «Papiers-Citoyenneté»,
cliquez sur «Recensement, JDC et service national»,
ou dans la zone «Rechercher» tapez «recensement».
- 4 - Vous n'avez plus qu'à suivre les instructions.

À LA MAIRIE DE VOTRE DOMICILE
Munissez-vous des documents suivants :
pièce d'identité et livret de famille.

RETROUVEZ «MA JDC SUR MOBILE» EN 1 CLIC

Téléchargez dans
l'App Store

RESPONSES SUR
Google play

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

SECRETARIAT GÉNÉRAL POUR L'ADMINISTRATION
DIRECTION DU SERVICE NATIONAL

STOCK MEDIAS 01



www.defense.gouv.fr/jdc



BULLETIN D'INFORMATION DE LA MADELEINE BOUVET

Décembre 2018



UNA s'occupe de vous et ça change tout !



Aide et soins

Parce que votre bien-être est au cœur de nos préoccupations, UNA vous offre un service d'aide et de soins à domicile sur mesure : aide au quotidien, portage de repas, téléassistance.

Entretien du logement

Libérez-vous du temps pour ce qui compte vraiment en confiant vos tâches ménagères à un professionnel UNA : ménage de votre logement, soin du linge, courses, préparation des repas.



Garde d'enfants

Avec UNA, vous confiez votre enfant à un professionnel de la garde d'enfants à domicile : sorties d'école, accompagnement aux activités extrascolaires, surveillance des devoirs, repas, vacances.

Prévention

UNA propose un programme d'ateliers de prévention basé sur la convivialité ; atelier mémoire, atelier chant, atelier numérique, atelier gourmandise...

A Rémalard, les ateliers mémoire ont lieu le jeudi de 15h à 16h30



Répit

Se faire aider, confier son conjoint ou son parent malade à une équipe de professionnels, c'est possible avec UNA : accueil de jour, stimulation cognitive à domicile, voisinage, séjours répit.

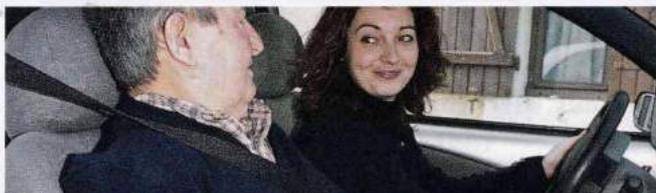
Contactez-nous

02 33 25 99 92

Rue de la Tuilerie Dorceau, 61110 REMALARD EN PERCHE - www.una61.fr

BULLETIN D'INFORMATION DE LA MADELEINE BOUVET

Décembre 2018



RESO'AP, l'Accompagnement avec un grand A ACCOMPAGNEMENT & SOLIDARITÉ

L'association RESO'AP se met en place dans votre secteur.

Se rendre
chez le médecin, le dentiste,
le pharmacien...

Faire les courses

Lire, discuter,
prendre un café...

Aller
chez
le coiffeur

Se
déplacer
à Pôle Emploi...

Les bénévoles de Réso'Ap vous proposent
de vous accompagner dans vos déplacements.

Les transports pris en charge au titre de l'Assurance maladie sont exclus.

Contact

Tél. 02 43 39 44 49

Du lundi au vendredi
9 h / 12 h - 14 h / 17 h

Mail : contact@resoap.fr



RÉSEAU SOCIAL D'AIDES À LA PERSONNE
30 rue Paul Ligneul - 72000 Le Mans
02 43 39 44 49 / contact@resoap.fr

L'accompagnement véhiculé hors domicile après inscription auprès de l'association (dossier à compléter)

ÉTAPE 1 Avant l'accompagnement

- Vous contactez Réso'Ap 48 heures minimum avant.
- Réso'Ap contacte le bénévole disponible sur le secteur.
- Réso'Ap vous indique le nom du bénévole.

ÉTAPE 2 Le jour de l'accompagnement

- Le bénévole réalise l'accompagnement et vous fait signer le document à souche.
- Il adresse le double du document à Réso'Ap pour obtenir le remboursement des frais kilométriques.

ÉTAPE 3 Après l'accompagnement

- Réso'Ap vous adresse la facture.
- Réso'Ap rembourse le bénévole des frais kilométriques engagés.

Adhésion
annuelle : 5 €. 
Participation
forfaitaire : 0,55 € / km.
Forfait minimum de 5 €.

Illustration MSA, Myriam-Cécile-Dupier / Avril 2015 - www.imprimaris-parifisoc.com

DERNIERE MINUTE

**Le dimanche 16 décembre 2018 à
14H au cabaret Melrose de CONDE
SUR HUISNE**

Les enfants ont assisté à un spectacle de
Noël suivi d'un goûter.

La boutique de Noël et les jouets magiques
Un conte féerique où se croisent l'amour, la magie, la danse et le chant



À l'heure Flammé, quelques gémeaux, on y trouve tous les cadeaux de Noël que l'on aime imaginer. Deux ans s'y sont écoulés en attendant un soir de Noël et tout devient avec l'âge un endroit extraordinaire. L'atmosphère est magique, les cadeaux sont plus brillants, les parfums plus doux et surtout les jouets qui s'y trouvent peuvent s'animer !

Conte de Noël suivi d'un grand goûter en présence du Père Noël
Samedi 15 et Dimanche 16 décembre à 14h



Pour plus et gratuit à partir de 3 ans
Tarif groupe à partir de 10 personnes - nous contacter

BULLETIN D'INFORMATION DE LA MADELEINE BOUVET

Décembre 2018

ENVIRONNEMENT

RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES



Information aux habitants de La Madeleine-Bouvet

MODIFICATION DU MODE DE COLLECTE DES DECHETS MENAGERS

La dernière collecte en porte à porte (ou bacs à roulettes de regroupement) pour les « déchets ménagers » aura lieu

le lundi 5 novembre 2018.

De plus, les conteneurs isolés « déchets ménagers » des lieux-dits « la Bertrannière », « la Noë du Bois » et « route de Bretoncelles » seront regroupés place de l'Etang.

Le point « tri » existant dans le centre bourg se verra affecter des nouveaux conteneurs « déchets ménagers ».

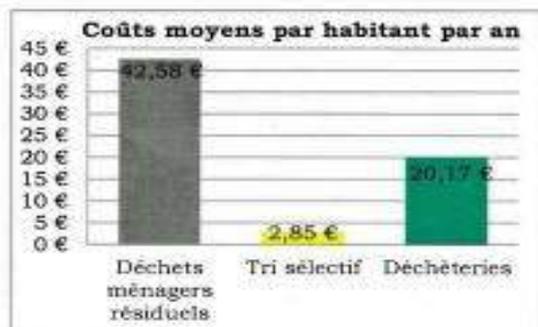
Par ce changement, le SMIRTOM du Perche Ornaiss souhaite orienter l'ensemble des usagers vers un point unique de regroupement « déchets ménagers » et « tri ».

Quelques chiffres que nous devons connaître pour changer nos habitudes

En fin 2017, des échantillonnages de nos déchets ménagers, réalisés par l'ADEME sur notre territoire, mettent en avant les chiffres suivants :

- verre : 12 kg / hbt / an
- papier / cartons / emballages : 70 kg / hbt / an
- déchets verts : 22 kg / hbt / an

C'est + de 4 500 tonnes/an que nous pourrions recycler qui finissent à l'enfouissement. Aujourd'hui, les déchets enfouis nous coûtent 170 €/tonne alors que la valorisation ne coûte que 40 €/tonne. C'est un surcoût de 585 000 € pour 2018 (et + d'1 million d'euro en 2025*).



La vente de matériaux recyclés et les aides perçues de Citéo (Eco-Emballages) permettent de maintenir des coûts de collecte et traitement très faibles pour les « déchets recyclés » contrairement aux « déchets ménagers » dont le coût de traitement et les taxes ne cessent d'augmenter.

* La Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP), applicable à toutes les tonnes enfouies, passera de 16 € actuellement à 65 € par tonne à horizon 2025. Ce sont 500 000 € supplémentaires qui impacteront notre budget de fonctionnement.

Le tri n'est pas une mode, mais une réalité environnementale et financière.

Nous devons tous réagir et être acteur du recyclage.

POUR PLUS D'INFORMATIONS VOUS POUVEZ NOUS CONTACTER AU 02 33 25 55 87

BULLETIN D'INFORMATION DE LA MADELEINE BOUVET

Décembre 2018

DECHETS

TRI SELECTIF (Rappel)

Il est important que chaque foyer fasse l'effort de faire un tri sélectif dans **2 bacs** ou cartons différents (**verre, plastique et papier/ carton**)

Déposez vos déchets dans les containers aménagés à cet effet sur la place de l'étang.

" PLUS ON TRIE, MOINS ON ENFOUIT ET ON FAIT DES ECONOMIES "

Il est interdit de déposer les objets encombrants dans les containers à poubelles
Ils sont destinés à la déchetterie

DECHETTERIE

La déchetterie de REMALARD est ouverte du Lundi au samedi (sauf jours fériés)
Été : de 9H à 12H30 et de 13H30 à 19H
Hiver : de 9H à 12H30 et de 13H30 à 18H
Elle accepte tous les types de déchets.
Renseignements. : ☎ 02 33 83 07 43

RESPECT DU VOISINAGE (Rappel)

Un arrêté préfectoral fixe les heures légales des travaux bruyants*.

A savoir :

En semaine

de **08H30 à 12H00** et de **14H00 à 19H30**.
Pour les **professionnels** de **7H00 à 20H00**

Samedi

de **09H00 à 12H00** et de **15H00 à 19H00** ;

Dimanche & jours fériés

de **10H00 à 12H00**.

* Les travaux bruyants sont relatifs aux engins à moteurs thermiques utilisés pour la tonte, taille, débroussaillage et coupe. Les perceuses, meuleuses et disquieuses, etc... Sont aussi concernés les animaux :
La loi s'applique aux chiens qui ne doivent pas perturber le voisinage

BRULAGE DES DECHETS VERTS

LE SAVIEZ-VOUS ?

EN FRANCE, LA MAUVAISE QUALITÉ DE L'AIR...

- ...CAUSE 48 000 DÉCÈS PRÉMATURÉS PAR AN*
- ...RÉDUIT de 9 MOIS en moyenne L'ESPÉRANCE DE VIE
- ...EST À L'ORIGINE DE MALADIES OU D'INSUFFISANCES RESPIRATOIRES
- ...CÔÛTE PLUS DE 100 MILLIARDS D'EUROS PAR AN**

50 kg de végétaux brûlés émet autant de poussières que :

- 14 000 km parcourus par une voiture essence récente, soit 700 trajets aller-retour vers une déchetterie (avec un litrage de 20 l/m³)
- 3 semaines de chauffage au bois d'un pavillon avec une chaudière bois performante
- 13 000 km parcourus par une voiture diesel récente ou 1 000 km parcourus par une voiture diesel ancienne

Contrairement à une idée reçue, l'apport volontaire en déchets est préférable à une combustion à l'air libre.

* Source : Santé publique France 2016
** Source : rapport du Sénat 2015

**LE BRÛLAGE
À L'AIR LIBRE
DES DÉCHETS VERTS :
C'EST INTERDIT !**

ARRÊTEZ DE VOUS ENFLAMMER !!

BULLETIN D'INFORMATION DE LA MADELEINE BOUVET

ENTREPRISES, COMMERCE ET ARTISANS DE LA MADELEINE BOUVET

8



LA FERME DE L'ARITOIRE
*Fromages de Chèvre, Terrines,
Savons artisanaux et autres
produits locaux de nos partene-
naires de l'Association des
Producteurs Fermiers du Perche*

Lieu-dit : L'Aritoire
Boutique ouverte du 1er mars au 15 déc.
- En semaine de 18 H 30 à 20 H
- Le samedi de 15 H à 20 H
- Le dimanche de 10 H 30 à 12 H 30
☎ 02.33.73.93.34
Site Internet : www.fermedelaritoire.fr

GAEC de LA PELLERIE
Vente de produits fermiers à domicile
Jeudi 9 H à 12 H
samedi 10 H à 12 H et de 17H à 19H
et sur les marchés de LA LOUPE, SENONCHES,
LONGNY AU PERCHE & marché fermier de
MARGON le vendredi après-midi
Lieu-dit : La Pellerie ☎ 02 33 83 05 71

BÉJON Cyril
Peintre en Bâtiments
**Peinture, Revêtement de Sol, et autres pe-
tits travaux intérieur / extérieur**
Lieu-dit : La Gatellière
☎ 02 33 83 79 18 / ☎ 06 72 16 34 25

GUYON Alain
Tous travaux d'entretien (CESU)
16, résidence de l'Etang
☎ 02 33 73 47 81

BOULAY Olivier
Entreprise générale de Bâtiments
Lieu-dit : Mesnault
☎ 06 20 74 46 09

CASA DI PINOCCHIO
**Restaurant – Bar – Épicerie – Journaux
Gaz – Dépôt de pain – Pizzeria**
Restaurant à la carte le soir du jeudi au samedi
Formule buffet le midi -Fermé le dimanche
4 rue de Paris
☎ 02 33 85 55 50

A. J. T. Nettoyage de vitres
Entreprises, Particuliers, Commerces,
Vérandas, Piscines ...
11 rue de la Chevalerie
☎ 06 95 40 06 77

SECRETAIN Annabelle
Retouches et coutures Fée Des Retouches
25 place Général de Gaulle—61110 REMALARD
☎ 02 33 83 66 62
Ouvert lundi, mardi, jeudi, vendredi
9H-12H30 et 14H-18H Samedi 9H-12H

**ASSISTANCE ADMINISTRATIVE &
ECRITURE**
**Aides et suivi aux formalités diverses
(Administration, professionnelle etc.)
Courrier (CV - lettre de motivation...)**
Marina KOLLA - Lieu-dit : La Beaudorière
☎ 06 74 64 36 80

SAGOT Raymonde
Assistante maternelle
Le Bourg -2 rue de Paris
☎ 02 33 73 97 10

LECOMTE Valérie
Lieu-dit La Godardière
**Coiffeuse à domicile, Hommes, Femmes et
Enfants**
☎ 02 37 29 00 84 / ☎ 06 76 42 42 63

Astus & co
**Vente d'aliments & accessoires
Chiens et chats - Toilettage**
Lieu-dit : La basse Perchetière
☎ 06 70 63 72 25 / ✉ astus.co@gmail.com

MINOTERIES GUIARD
Fabrications de farines boulangères
" La Fleurysette " et " La Baguette du Perche "
Lieu-dit : La Bonne Chère
☎ 02 33 73 90 22

Riva Hugo
Elagage – scie – fléau - broyage
Lieu-dit : La Noue Bernon
☎ 06 89 78 91 33 / ✉ hrelagage@gmail.com

BULLETIN D'INFORMATION DE LA MADELEINE BOUVET

Décembre 2018

ADRESSES UTILES

Mairie

Ouverture : mardi de 14H à 16H30
vendredi de 10H à 12H et 14 H à 16H

☎ 02 33 73 94 14 fax 02 33 73 13 08

📧 mairie.la.madeleine.bouvet@wanadoo.fr

Gendarmerie ☎ 17

Permanences à RÉMALARD :

le lundi 8H à 12H–mercredi et vendredi 14H à 19H

à LONGNY AU PERCHE : tous les jours 8H à 12H

et 14 H à 19 H

Pompiers ☎18

et à partir d'un portable ☎ 112

SAMU ☎ 15

Médecins

BRETONCELLES

Dr RICO ☎ 02 37 37 20 08:

RÉMALARD :

Dr VIARD ☎ 02 33 25 48 69

CONDÉ SUR HUISNE :

Dr FAURE ☎ 02 33 25 48 69

BELLOU SUR HUISNE

Dr GERMAIN ☎ 02 33 83 89 89

Cabinet d'Infirmières – RÉMALARD :

☎ 02 33 83 62 62

SSIAD (soins à domicile) ☎ 02 37 37 48 67

ADMR ☎ 02 33 83 72 10

UNA ☎ 02 33 85 30 50

Cabinet dentaire – RÉMALARD :

☎ 02 33 31 97 09

Cabinet vétérinaire – RÉMALARD :

☎ 02 33 83 65 65

Déchetterie à RÉMALARD

Ouverture

Du 01/04 au 30/09: 9H-12H30 /13H30-19H

Du 01/10 au 31/03: 9H-12H / 13H30-18H

sauf dimanche et jours fériés

☎ 02 33 83 07 43

Ambulances – VSL – Taxis

BRETONCELLES :

CAILLON ☎ 02 33 83 74 42 ☎ 06 74 92 37 14

RÉMALARD :

MALNUIT ☎ 02 33 83 56 56

Pharmacies

BRETONCELLES :

HEDOUIN ☎ 02 37 37 20 38

RÉMALARD :

HAREAU ☎ 02 33 73 72 31

CONDÉ SUR HUISNE

TUFFAIN ☎ 02 33 73 31 32

Poste

Le bureau de poste de BRETONCELLES

est ouvert :

Mardi, jeudi, vendredi de 09H à 12H30

et de 14H à 16H00

Mercredi et samedi de 9H à 12H30

Fermé le lundi. ☎ 02 37 37 24 95

Halte-Garderie

" Les petits bolides "

Est désormais basée à :

Condé les lundis, mardis, mercredis et jeudis

à Rémalard les vendredis

de 8H30 à 17H00

Véronique HOCHEDÉ

☎ 06 74 29 22 32

SNCF TER Centre

☎ 0 800 83 59 23 (N° Vert)

Internet : www.ter-sncf.com/centre

EDF ☎ 0810 333 061

EAU " LE PAS ST L'HOMER "

Olivier BOULAY ☎ 06 20 74 46 09

N'HESITEZ pas à nous faire part de toute autre
adresse utile en les communiquant à la

Mairie ☎ 02 33 73 94 14

BULLETIN D'INFORMATION DE LA MADELEINE BOUVET

Décembre 2018

ASSOCIATIONS, LOISIRS ET RÉGIE

Comité des Fêtes

Président : M. Bruno LECOMTE ☎ 06 07 91 89 17
Objet : Animations
Vide Greniers : 1er dimanche de juin ;
Soirée grillade, bal & feu d'artifice : 1er samedi de juillet.
Arbre de Noël enfants ainsi qu'autres événements.

Anciens Combattants

LA MADELEINE BOUVET – LE PAS ST L'HOMER

Président : M. Jean BIGEAULT ☎ 02 33 73 93 60
Objet : Soutien et manifestations du souvenir
Mars: repas dansant
19 mars : Cérémonie fin de la guerre d'Algérie
8 mai : Cérémonie fin de la guerre 1939/1945 , banquet
11 novembre : Cérémonie fin de la guerre 1914/1918 – Assemblée Générale

Régie Municipale de la Pêche dans l'étang communal

(Voir panneau au bord de l'étang)

Responsables :

M. Olivier BOULAY ☎ 06 20 74 46 09

M. Daniel GRATEAU ☎ 06 87 81 64 26

Régisseur : Mme Nelly POIRIER

Garde pêche : Yves RENARD

Objet : Gestion et développement pêche en étang communal

Rempoissonnement au cours de la saison

Ouverture selon tableau de mars à octobre et fermeture particulière la veille du lâcher de poissons à 17 H

Cartes vendues par le restaurant

" Casa di Pinocchio " de La Madeleine Bouvet et le garde : Yves RENARD

Pêche dans la Corbionne

LA MADELEINE BOUVET – MOUTIERS AU PERCHE

Président : M. Yves TOUBLET ☎ 02 33 83 05 45
Secrétaire : M. Philippe LEFEVRE ☎ 02 33 83 50 71
Rempoissonnement selon dates annoncées

Cartes de pêche en vente :
au Restaurant "Casa di Pinocchio " de La Madeleine Bouvet et à la boucherie de Moutiers au Perche.

Cultures et Loisirs

Présidente : Mme Francine PIZZAGALLI
Trésorière et contact : Mme Renée DELAPREE
☎ 02 33 73 92 82

Objet : Travaux manuels tous les mardis de 14H à 16H à la bibliothèque

L'association CULTURE et LOISIRS aimerait avoir de nouveaux adhérents pour les activités créatives : Broderie, tricot, cartonnage, décoration...Merci de nous contacter

Bibliothèque Municipale

Prêt de livres +DVD +CD

Gratuite et ouverte à tous

Les mercredis de 14H30 à 17H30

et samedis de 9H30 à 11H30

Contact : Cathy DELPRAT

☎ 02 33 25 58 65

 [Bibliothequedecommunedelamadeleinebouvet5@orange.fr](mailto:bibliothequedecommunedelamadeleinebouvet5@orange.fr)

Les dons de livres sont toujours les bienvenus.

École Buissonnière

Animations et Loisirs enfants

les mercredis selon tableau de 15 H à 17 H et / ou samedi de 10 H à 12 H

Animatrice : Mme Véronique GAREL

Présidente : Mme Martine TILLARD

☎ 02 33 73 91 50

Tennis de Table

Si vous voulez rejoindre le club et ses champions au gymnase de BRETONCELLES.

Contact : M. Daniel SECRETAIN

☎ 06 89 82 90 69.

Le Comité des fêtes a besoin de bénévoles.

Merci de contacter

Bruno LECOMTE

☎ 06 07 91 89 17

BULLETIN D'INFORMATION DE LA MADELEINE BOUVET

Décembre 2018



Bonne année 2019